



Les gouvernements doivent-ils taxer les services financiers numériques ? Un programme de recherche pour comprendre les taxes spécifiques au secteur des SFN

Résumé du document de travail 136 de Mary Abounabhan, Laura Munoz, Giulia Mascagni, Wilson Prichard et Fabrizio Santoro

Les pays à faible revenu sont confrontés à une forte pression pour augmenter leurs recettes intérieures. Face à l'expansion rapide des services financiers numériques (SFN) en Afrique et dans d'autres pays à faible revenu, un nombre croissant de ces pays envisagent donc de nouvelles taxes sur les SFN. À la lumière du débat passionné autour des taxes sur les SFN, le présent document explore la raison d'être de ces taxes et leurs impacts probables afin d'aider les gouvernements et les autres parties prenantes à élaborer des politiques qui répondent au mieux à leurs besoins concurrents.

Débat autour des taxes sur les SFN

Les débats autour de l'imposition des SFN ont porté essentiellement sur trois questions.

- Les taxes sur les SFN ciblent-elles injustement les prestataires de ces services ou ces taxes corrigent-elles la sous-imposition ?
- Les taxes sur les SFN vont-elles provoquer une distorsion du marché et entraver l'inclusion financière ? Ou, les nouvelles recettes compenseront-elles les coûts ?
- Les taxes sur les SFN seront-elles un complément ou un frein à des objectifs de développement plus larges ?

Nous avons constaté que les deux parties du débat manquent de données suffisantes et convaincantes, notamment en ce qui concerne les différences entre les pays dans la conception des taxes sur les SFN. Avec plus de données, la question pourrait ne plus être de savoir si les taxes sur les SFN sont justifiées, mais plutôt quels types de taxes sont plus ou moins appropriés et à quel niveau.

« Avec plus de données, la question pourrait ne plus être de savoir si les taxes sur les SFN sont justifiées, mais plutôt quels types de taxes sont plus ou moins appropriés et à quel niveau. »

Tableau 1

Characteristics	Key variation
Universalité	La taxe s'applique-t-elle uniquement aux fournisseurs des SFN, le plus souvent des entreprises de télécommunications, ou à toutes les entreprises fournissant des SFN et/ou des services financiers équivalents ?
Types de services	Quels types de SFN sont-ils soumis à la taxe ? Les services financiers non numériques comparables sont-ils soumis à une imposition équivalente ?
Point d'incidence	À quels aspects spécifiques des opérations de SFN la taxe s'applique-t-elle ? Par exemple, s'applique-t-elle aux dépôts, aux retraits, aux transferts, etc. ?
Taux	Le taux d'imposition est-il élevé ?
Progressivité	Dans quelle mesure la conception de la taxe cherche-t-elle à accroître la progressivité, par exemple par le biais de seuils en dessous desquels les transactions ne sont pas taxées ?

Évaluation de l'impact des taxes sur les SFN

Pour pouvoir définir une bonne politique, il est nécessaire de comprendre le paysage des services financiers. Comment les SFN sont-ils fournis ? Qui sont leurs utilisateurs ? Et comment sont-ils utilisés ? En examinant la conception de la taxe, à partir du tableau 1, nous pouvons contribuer à éclairer les impacts potentiels de la taxe dans quatre domaines clés :

- **Recettes publiques et équité fiscale** : Les recettes dépendront de la manière dont la politique fiscale est conçue et de la réaction des utilisateurs.
- **Répartition des prix et de la charge fiscale** : Étant donné que les marchés des SFN sont constitués de quelques grands acteurs, l'on craint que les taxes soient largement répercutées sur les consommateurs plutôt que sur les entreprises. Lorsque les taxes entraînent une forte augmentation des prix, les consommateurs, quant à eux, disposent de moins de moyens pour acheter des produits de première nécessité, ce qui nuit à leur bien-être. Nous devons comprendre comment ces augmentations de prix affectent différemment les personnes, notamment les plus vulnérables.
- **Utilisation** : Pour comprendre l'impact de la taxe sur l'utilisation des SFN, nous ne pouvons pas nous contenter de considérer le total des souscriptions aux services ou le total des transactions sur une courte période. Ceci ne nous apprend rien de significatif sur les impacts spécifiques sur les différents utilisateurs et sur la façon dont ils utilisent les SFN. Évaluer la façon dont l'utilisation évolue en fonction de la fiscalité peut mettre en lumière des implications politiques plus larges. Par exemple, pour remédier aux défaillances du marché dans le secteur bancaire traditionnel, de nombreuses parties prenantes plaident en faveur d'incitations fiscales pour encourager l'utilisation accrue des SFN. Cependant, nous ne savons toujours pas si un changement de politique fiscale est suffisant pour entraîner une utilisation accrue des SFN sans améliorer également la réglementation ou l'infrastructure.
- **Structure du marché** : Les taxes peuvent modifier les conditions dans lesquelles les prestataires de services financiers opèrent. Elles pourraient favoriser une meilleure concurrence entre les prestataires ou ralentir le développement d'un secteur émergent, c.-à-d. les SFN. Des taxes sur les SFN

bien conçues pourraient même améliorer l'expérience des utilisateurs en encourageant une plus grande collaboration entre les réseaux.

Processus politiques relatifs aux taxes sur les SFN

Enfin, il est important de comprendre les réalités des pratiques fiscales pour évaluer comment et pourquoi l'imposition des SFN prend une certaine forme. Les points suivants sont les facteurs à prendre en compte :

Premièrement, les décisions relatives à la politique et à l'administration fiscales sont souvent hautement politiques, influencées par des intérêts concurrents et des priorités politiques. Les taxes sur les SFN font des gagnants et des perdants, ce qui peut dépendre des caractéristiques spécifiques de la conception de la taxe.

Deuxièmement, les processus politiques dépendent des personnes qui élaborent les politiques et de celles qui participent à la prise de décision. Souvent, entre les départements de politique fiscale, les banques centrales et les départements du secteur financier, il manque des liens nécessaires pour créer une politique fiscale bien harmonisée. Pour concevoir de solides taxes sur les SFN, nous devons réunir toutes les parties prenantes, au sein et en dehors du gouvernement, autour d'une table. Sans une telle approche, l'interconnexion du secteur financier s'expose davantage à des conséquences inattendues.

Troisièmement, les décisions en matière de politique fiscale sont souvent aussi façonnées par les intérêts et les besoins des administrations fiscales. Leurs préférences sont déterminées par des contraintes opérationnelles, notamment les coûts, l'accès à l'information, leurs pouvoirs juridiques et leurs compétences professionnelles, qui influent sur leur capacité à taxer des activités particulières.

En principe, les processus d'élaboration des politiques visent à clarifier les compromis entre les différentes options et à utiliser des données probantes pour éclairer les meilleurs choix. Dans la pratique, et pour toute une série de raisons, les processus politiques peuvent manquer d'un tel espace de délibération.

Dans l'ensemble, nous pouvons, avec plus de données, comprendre les effets des nouvelles taxes sur les différents groupes et services financiers. Les données probantes nous aideront à évaluer la raison d'être globale des taxes spécifiques aux SFN et à faciliter le dialogue entre les différentes parties prenantes. Ces efforts soutiendront plus largement l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.

Lectures complémentaires

Lees, A. and Akol, D. (2021) *There and Back Again: The Making of Uganda's Mobile Money Tax*, ICTD Working Paper 123, Brighton: Institute of Development Studies

Clifford, K. (2020) *The Causes and Consequences of Mobile Money Taxation: An Examination of Mobile Money Transaction Taxes in Sub-Saharan Africa*, GSMA

Ndulu, B., Joseph, C. and Tryphone, K. (2021) *Fiscal Regimes and Digital Transformation in Sub-Saharan Africa*, Digital Pathways at Oxford Paper Series 11, Oxford: Blavatnik School of Government

Citation: Abounabhan, M.; Munoz, L.; Mascagni, G.; Prichard, W. and Santoro, F. (2022) Should Governments Tax Digital Financial Services? A Research Agenda to Understand Sector-Specific Taxes on DFS, ICTD Working Paper 136, Brighton: Institute of Development Studies, DOI: 10.19088/ICTD.2022.002

Crédits

Mary Abounabhan est chargée de recherche au sein du programme DIGITAX au Centre international pour la fiscalité et le développement

Laura Munoz est l'ancienne responsable du programme DIGITAX.

Giulia Mascagni est chargée de recherche à l'Institute of Development Studies et directrice de recherche du Centre International pour la Fiscalité et le Développement.

Wilson Prichard est directeur général de l'International Centre for Tax and Development, professeur associé à l'université de Toronto et chercheur à l'Institute of Development Studies.

Fabrizio Santoro est chercheur à l'Institute of Development Studies et au Centre international pour la fiscalité et le développement, et responsable de la recherche au sein du programme DIGITAX.

L'ICTD est financé avec l'aide britannique du gouvernement britannique, NORAD et de la Fondation Bill & Melinda Gates ; cependant, les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles des gouvernements du Royaume-Uni, ni celles de la Fondation Bill & Melinda Gates. Les lecteurs sont invités à citer et à reproduire le contenu de la série. En contrepartie, l'ICTD demande à être dûment citée et ces citations doivent être référencées comme ci-dessus.



L'ICTD est basé à l'Institut of Development Studies, Brighton BN1 9RE UK.